

Comment le prédécesseur d'Hazaël est-il mort ? Une nouvelle lecture de 2 *Rois* 8.10-11

M. RICHELLE

Summary: This article suggests a solution to an old *crux* in 2 Kings 8.10-11. Following an idea already proposed by A. Klostermann in 1887, the beginning of v.11 is regarded as the direct continuation of Elisha's words in v. 10, where he describes what God has shown him concerning the future death of the Aramaean king (that is, Hazael's predecessor). A vocalization slightly different from that of the Masoretic Text leads to the translation: 'God has shown me that he shall certainly die, that he will freeze his face and suffocate for a long time (or : until this becomes unbearable)'. In turn, this sheds a new light on the end of the narrative (v. 15), which appears as a precise fulfillment of Elisha's prediction in v.10-11.

Tandis que l'extension géographique du royaume de Hazaël demeure débattue, il fait peu de doute que ce dirigeant araméen domina la scène politique au sud du Levant durant la seconde moitié du IX^e s. av. J.-C.¹ Les conditions exactes de son accès au pouvoir, toutefois, restent voilées de mystère. Les historiens disposent de trois sources principales à ce propos : deux documents épigraphiques et un passage du livre des *Rois* (suivi sans grandes modifications par Flavius Josèphe dans les *Antiquités juives*). Après avoir brièvement résumé l'état de la question, nous vou-

1. Pour des études sur le règne de Hazaël, voir P.-E. Dion, *Les Araméens à l'âge du Fer. Histoire politique et structures sociales*, Études Bibliques nouvelle série 34, Paris 1997, pp. 191-204 ; W. Pitard, *Ancient Damascus*, Winona Lake 1997, pp. 145-160 ; A. Lemaire, « Hazaël de Damas, roi d'Aram », in D. Charpin et F. Joannès eds, *Marchands, diplomates et empereurs. Études sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, Paris 1991, pp. 91-108 ; E. Lipiński, *The Aramaeans. Their Ancient History, Culture, Religion*, OLA 100, Leuven 2000, pp. 373-393.

drions explorer une voie nouvelle en revenant sur un verset biblique difficile qui pourrait bien recéler une information négligée jusqu'à présent.

1. La montée sur le trône de Hazaël

La première inscription à considérer, datant peut-être de 833, est gravée sur une stèle de basalte découverte à Assur ; elle relate les campagnes militaires de Salmanasar III en direction de l'Ouest en 853 et 841. Le passage pertinent pour notre propos affirme : « Hadad-ezer (Adad-idri) trépassa. Hazaël, fils de personne, prit le trône »². La formulation assyrienne pour le décès d'Adad-idri n'indique pas nécessairement une mort violente (*šadāšu ēmid* ; littéralement « resort to mountain »)³. Néanmoins, la désignation « fils de personne » fait clairement de Hazaël un usurpateur qui prit le trône à ce moment-là.

Le second texte épigraphique qui pourrait contenir des renseignements intéressants n'est autre que la fameuse stèle de Tel Dan, datant d'environ 825. À quelques exceptions près⁴, il semble exister un accord assez large parmi les chercheurs pour identifier avec Hazaël le narrateur du texte⁵. Or, ce document contient trois fois la mention « mon père » (*ʔby*, aux lignes 2, 3 et 4), ce qui constitue à l'évidence une désignation du prédécesseur de ce narrateur sur le trône – pas nécessairement son père biologique⁶. Le texte ne donne pas d'information sur les modalités de la transition royale, mais quelques chercheurs ont tenté de reconstruire le nom de ce « père » à la ligne 2, immédiatement avant *ʔby*. Avant la découverte de l'ensemble des fragments de la stèle, É. Puech lut *[b]r[.]hdd* (« Barhadad »)⁷, mais cette proposition était liée à sa propre reconstitution historique et fut par la suite écartée sur le plan épigraphique. Sur la base d'un examen détaillé, W.M. Schniedewind et B. Zuckerman ont suggéré de lire *brq ʔ*⁸. Si la

2. K. Lawson Younger, Jr., « Aššur's Basalt Statue », in W.W. Hallo et K. Lawson Younger, Jr. éds, *The Context of Scripture*, vol. 2. *Monumental Inscriptions from the Biblical World*, Leiden-Boston 2003, p. 270 (COS 2.113G).

3. A.L. Oppenheim éd., *Chicago Assyrian Dictionary*, vol. 4, Chicago 1958, p. 140 ; Pitard, *op. cit.* (n. 1), p. 135, n. 98 ; Lemaire, *loc. cit.* (n. 1), pp. 95-96.

4. G. Athas, *The Tel Dan Inscription. A Reappraisal and a New Introduction*, Sheffield 2006, et A. Millard, « The Tel Dan Stele », in Hallo-Younger éds, *op. cit.* (n. 2), pp. 161-162 (COS 2.39).

5. Pour une histoire de la recherche, voir H. Hagelia, *The Dan Debate. The Tel Dan Inscription in Recent Research*, Sheffield 2009 (ainsi que *The Tel Dan Inscription. A Critical Investigation of Recent Research on Its Palaeography and Philology*, Uppsala 2006).

6. A. Lemaire, « The Tel Dan Stele as a Piece of Royal Historiography », *JSOT* 81, 1998, pp. 3-14.

7. É. Puech, « La stèle araméenne de Dan : Bar Hadad II et la coalition des Omrides et de la maison de David », *RB* 101, 1994, pp. 215-241.

8. W.M. Schniedewind et B. Zuckerman, « A Possible Reconstruction of the Name of Hazael's

lecture des lettres ʔ et l est plausible, le reste demeure hautement conjectural⁹, si bien que cette hypothèse n'a généralement pas été adoptée. Comme, de plus, le début de la ligne est totalement perdu, la structure syntaxique de la phrase demeure incertaine et il est impossible d'affirmer avec assurance que le mot qui précède immédiatement ʔhy devrait nécessairement être un nom propre en apposition.

Quant au passage du livre des *Rois*, il relate une rencontre entre Hazaël et Élisée (2 R 8.7-14). Le prophète se trouvant alors à Damas, le roi araméen, souffrant, envoie Hazaël lui demander s'il va survivre à sa maladie. Lors de cette entrevue avec celui qui n'est encore qu'un subordonné du roi araméen, Élisée bénéficie d'une vision de la mort de ce souverain et la communique à Hazaël tout en lui disant d'annoncer le contraire à son maître. Le texte nomme le roi « Ben-Hadad », version hébraïque de l'araméen Bar-Hadad. Le lendemain, « Hazaël prit une couverture et l'ayant plongée dans l'eau, il l'étendit sur le visage du roi qui mourut. Hazaël régna à sa place » (v. 15, TOB).

De façon remarquable, le texte ne donne pas le nom du père de Hazaël, ce qui a été mis en rapport par A. Lemaire avec l'expression assyrienne « fils de personne »¹⁰. En revanche, le nom du roi (Ben/Bar-Hadad) diffère de celui que les sources néo-assyriennes indiquent (Adad-idri). Pour concilier ces deux sources, certains commentateurs ont postulé le règne d'un « Bar-Hadad II », qui n'est pas attesté par ailleurs, entre les règnes d'Adad-idri et de Hazaël. Pendant quelque temps, la stèle de Melqart a paru corroborer cette hypothèse, puisqu'elle fut érigée par un Bar-Hadad, roi d'Aram, dont le patronyme, de lecture ardue, était parfois reconstitué de telle manière qu'une origine damascène semblait probable. L'inscription était alors datée du milieu du IX^e s.¹¹ et le roi pouvait ainsi être identifié à celui de 2 *Rois* 8. Cependant, W. Pitard a démontré de façon convaincante à l'aide d'agrandissements de photographies que ce patronyme devait être lu *ʿtrhmk* (encore qu'on puisse hésiter avec *ʿtrsmk*)¹². Il est à présent assez communément admis qu'il s'agit d'un souverain d'un royaume araméen autre que celui de Damas, peut-être Arpad, et que son règne doit

Father in the Tel Dan Inscription », *IEJ* 51, 2001, pp. 88-91.

9. S. Ahituv, *Echoes from the Past. Hebrew and Cognate Inscriptions from the Biblical World*, Jérusalem 2008, p. 469.

10. Lemaire, *loc. cit.* (n. 1), p. 96.

11. W.F. Albright, « A Votive Stele Erected by Ben-Hadad I of Damascus to the God Melcarth », *BASOR* 87, 1942, pp. 23-29 ; F.M. Cross, « The Stele Dedicated to Melcarth by Ben-Hadad », *BASOR* 205, 1972, pp. 36-42.

12. Pitard, *op. cit.* (n. 1), pp. 141-142 ; *id.*, « The Identity of the Bar-Hadad of the Melqart Stele », *BASOR* 272, 1987, pp. 3-21 ; *id.*, « The Melqart Stela », in Hallo-Younger éd., *op. cit.* (n. 2), pp. 152-153 (COS 2.33).

être situé aux alentours de 800¹³.

Les exégètes désirant maintenir l'existence d'un Bar-Hadad roi d'Aram-Damas au milieu du IX^e s., spécialement à cause de 1 *Rois* 20, supposent parfois que le livre des *Rois* a eu recours à un nom de règne¹⁴. Cela demeure théoriquement possible, mais on s'étonne alors que les sources néo-assyriennes ne l'utilisent pas. Selon l'explication la plus simple, le roi de la péricope 2 *Rois* 8.7-15 était originellement anonyme et un scribe a ultérieurement ajouté le nom Ben-Hadad¹⁵ ; la propension des copistes à expliciter les noms propres au cours de l'histoire textuelle des livres des *Rois* (en version grecque du moins¹⁶) accrédite, du reste, cette hypothèse.

Il reste que la fin du récit, qui évoque précisément le décès du prédécesseur de Hazaël, pose une réelle difficulté de traduction. Le terme désignant l'élément étendu par Hazaël sur le visage du roi (*mkbr*) est un *hapax legomenon* rendu de façons diverses dans les versions modernes : citons « couverture » (Pléiade, BJ, TOB, NBS), « bed-cover » (NRSV), « bed cloth » (ESV), « coverlet » (RSV), « a piece of netting » (JPS), « a blanket » (NJB), « a thick cloth » (KJV, NIV). Dans l'Antiquité, on rencontre *gwnk*¹⁷ (« couverture ou manteau ») dans le Targum de Jonathan et *sagulum* (« sayon ou couverture ») dans la Vulgate ; du côté de la Septante, dans la plupart des manuscrits, le terme est simplement translittéré (μαχμα, sans la dernière lettre), mais le texte antiochien l'a rendu par στρωμα. Ce dernier mot n'apparaît dans le corpus de la Septante qu'ici et en *Proverbes* 22.27, où il semble désigner un lit¹⁷. Le substrat hébreu paraît lié à un substantif signifiant « un filet en poil(s) de chèvre(s) » (Pléiade, BJ, TOB), « une peau de chèvre » (NBS) (1 *S* 19.13, 16). En définitive, le seul résultat assuré est que le terme hébreu semble renvoyer à un tissu, *peut-être* un drap ou une sorte de serviette.

Cela étant posé, bien des commentateurs comprennent qu'Hazaël a utilisé ce tissu pour étouffer le roi¹⁸. Pour autant, il existe de solides raisons

13. É. Puech, « La stèle de Bar-Hadad à Melqart et les rois d'Arpad », *RB* 99, 1992, pp. 311-334 ; A. Lemaire, « West Semitic Inscriptions and Ninth-Century BCE Ancient Israel », in H.G.M. Williamson éd., *Understanding the History of Ancient Israel*, PBA 143, Oxford 2007, p. 284 (A. Lemaire lui-même hésite entre un roi d'Arpad et Bar-Hadad fils de Hazaël).

14. S.J. DeVries, *1 Kings*, WBC 12, Waco 1985, p. 248.

15. Lemaire, *loc. cit.* (n. 1), p. 95.

16. Cf. N. Fernandez Marcos, « Literary and Editorial Features of the Antiochian Text in Kings », in C.E. Cox éd., *VI Congress of the International Organization for Septuagint and Cognate Studies*, Jerusalem 1986, SCS 23, Atlanta 1987, pp. 287-304.

17. T. Muraoka, *A Greek-English Lexicon of the Septuagint*, Louvain et al. 2009, p. 640.

18. E.g. J.A. Montgomery et H. S. Gehman, *A Critical and Exegetical Commentary on the Book of Kings*, ICC, Edinburgh 1951, p. 391, ou plus récemment M. Sweeney, *1 & 2 Kings. A Commentary*,

pour remettre en question cette interprétation, dont doutait déjà J. Gray¹⁹ et qu'A. Lemaire²⁰ a écartée. En premier lieu, le verbe employé (« il étendit ») correspond mal à une action violente – c'est bien pourquoi Flavius Josèphe éprouva la nécessité de préciser : « il jeta sur lui un filet humide, et le tua en l'étranglant »²¹. Ensuite, si Hazaël avait employé un tissu pour asphyxier le roi, pourquoi l'avoir mouillé au préalable ? La seule réponse possible serait que Hazaël était un familier du roi, une sorte de servent prenant soin de lui durant sa maladie, et qu'il aurait fait mine d'aider le roi à se rafraîchir en lui appliquant l'équivalent de compresses froides²². Mais un tel rôle sied difficilement à l'homme que le roi envoie comme délégué au devant d'Élisée, à la tête d'une importante caravane (v. 9). En réalité, dans la plupart des témoins textuels (texte massorétique, Septante, Targum, Vulgate), le sujet des verbes « il prit », « il trempa » et « il étendit » n'est pas spécifié dans le texte massorétique. Seule la Peshitta précise : « Hazaël », ce qui est manifestement un petit ajout explicatif. Dans ces conditions, on pourrait aussi bien comprendre qu'à l'origine, le roi araméen constituait lui-même le sujet de ces verbes ; de fait, il est assurément le sujet du verbe qui suit immédiatement (« il mourut »). Cet homme aurait voulu se rafraîchir le visage, peut-être en raison d'une fièvre.

Quoi qu'il en soit, le texte demeure elliptique car il n'indique pas le lien entre la présence de ce tissu sur le visage du roi et sa mort. Faut-il comprendre qu'il fut soudain victime d'une attaque²³ ? Si c'est le cas, pourquoi le narrateur se serait-il mis en peine de rapporter la présence d'un tissu humide sur son visage ? On peut imaginer que, paralysé par une crise cardiaque ou une autre crise, le roi se soit mis à suffoquer sous le tissu couvrant son visage²⁴.

2. Interprétations précédentes de 2 Rois 8.11

Le v. 15 n'est cependant pas le seul du passage à évoquer la mort du roi. Un peu avant, au v. 10, Élisée prédit ce décès à Hazaël. Le texte pour-

OTL, Louisville 2007, p. 319.

19. J. Gray, *I and II Kings*, OTL, Westminster 1970², p. 532.

20. Lemaire, *loc. cit.* (n. 1), p. 96.

21. F. Josèphe, *Les Antiquités Juives*, vol. IV : *Livres VIII et IX*, Établissement du texte, traduction et notes par É. Nodet, Paris 2005, p. 153 (AJ IX.92).

22. M. Cogan et H. Tadmor (*II Kings. A New Translation with Introduction and Commentary*, AB 11, New York 1988, p. 91) signalent que des commentateurs médiévaux expliquaient ainsi le geste de Hazaël, sans lui attribuer d'intention meurtrière.

23. O. Thenius estimait que le roi avait pu mourir suite à un choc et non de suffocation (*Die Bücher der Könige*, Leipzig 1849, p. 303).

24. Gray, *op. cit.* (n. 19), p. 258.

suit alors par un verset intrigant : *wyʿmd ʔ pnyw wyʿsm ʿd bš wybk ʔš hʔhym*. Le tableau ci-après indique les principales traductions anciennes de ce v. 12 :

LXX ^B (Vaticanus)	καὶ παρέστη τῷ προσώπῳ αὐτοῦ καὶ ἔθηκεν ἕως αἰσχύνης καὶ ἔκλαυσεν ὁ ἄνθρωπος τοῦ θεοῦ
LXX ^L (texte antiochien)	καὶ ἔστη Ἀζαηλ κατὰ πρόσωπον αὐτοῦ καὶ παρέθηκεν ἐνώπιον αὐτοῦ τὰ δῶρα ἕως ἡσχύνετο καὶ ἔκλαυσεν ὁ ἄνθρωπος τοῦ θεοῦ
Vieille Latine (glose marginale)	<i>et stetit ante faciem eius, et posita erant munera usque dum putrida fierent</i>
Targum de Jonathan	<i>wʿšhr yt ʔpwhy wʿwryk ʿd sgy wbkʔnbyyʔ dywy</i>
Vulgate	<i>Stetitque cum eo et conturbatus est usque ad suffusionem vultus flevitque vir Dei</i>

Le tableau suivant présente un échantillon de traductions modernes, françaises et anglaises :

Pléiade	L'homme de Dieu figea ses traits et les immobilisa à l'extrême, puis il pleura.
BJ	Puis ses traits se figèrent, il les figea à l'extrême, et l'homme de Dieu pleura.
TOB	Puis il rendit son visage immobile, il le figea à l'extrême ; l'homme de Dieu pleura.
NBS	Son visage se figea ; il resta ainsi un long moment ; et l'homme de Dieu se mit à pleurer.
Bayard	Puis son visage se fige jusqu'à blêmir. L'homme de Dieu pleure.
KJV	And he settled his countenance stedfastly, until he was ashamed; and the man of God wept.
NRSV	He fixed his gaze and stared at him, until he was ashamed. Then the man of God wept.
NIV (2011)	He stared at him with a fixed gaze until Hazael was embarrassed. Then the man of God began to weep.
NET Bible	Elisha just stared at him until Hazael became uncomfortable. Then the prophet started crying.
JPS	The man of God kept his face expressionless for a long time ;

and then he wept.

Ce verset contient plusieurs expressions difficiles, ce qui explique sans doute pourquoi il a tout simplement été omis dans la version syriaque.

Considérons tout d'abord *wyʿmd ʾt pnyw*. Le *Hifil* du verbe *ʿmd* peut revêtir plusieurs sens. Le dictionnaire *HALOT* en dénombre cinq principaux : 1) « to bring to a halt, put down » ; 2) « set in position, set up » ; 3) « to cause something to stand, cause to exist » ; 4) « to set forth, arrange » ; 5) « to erect, establish » ; il s'y ajoute quelques sens variés, dont celui de notre passage qui serait soit « he fixed his gaze on (Hazaël) », soit « he stared fixedly in front of him »²⁵. Le *Dictionary of Classical Hebrew* fournit une liste analogue, parmi laquelle on rencontre l'acception « cause (face) to stand, i.e. fix one's gaze » ; ici encore, la seule occurrence correspondante est précisément 2 *Rois* 8.12. Manifestement, les lexiques se voient contraints de créer une acception spécialement pour notre verset. On propose d'ailleurs parfois de corriger la vocalisation pour lire un *Qal*, comme l'avait compris un traducteur de la Septante, ce qui conduit à voir ici la posture (« se tenir debout devant quelqu'un ») de quelqu'un qui se met à la disposition d'un autre (cf. 1 *R* 12.6). Mais cela paraît étonnant de la part de Hazaël, et l'opinion majoritaire reste qu'Élisée fige les traits de son visage²⁶. Il y a là, sans doute, la meilleure manière de comprendre le début du verset ; si le verbe *ʿmd* n'est pas habituellement employé dans une telle expression, on comprend néanmoins le sens général qu'il convient de lui donner ici.

Ensuite, *wyʾsm* est ici particulièrement étonnant parce qu'aucun complément d'objet n'est indiqué. Les seuls témoins textuels qui en mentionnent un sont la Vieille Latine (*munera*) et le texte antiochien : *παρέθηκεν ἐνώπιον αὐτοῦ τὰ δῶρα*, ce que la *Septuaginta Deutsch* traduit : « Und Azael trat vor sein Angesicht und legte ihm die Geschenke vor, bis er sich schämte »²⁷. Au v. 8, le roi avait ordonné à Hazaël de prendre des présents (*δῶρα* dans LXX^L). Comme B. Stade avant lui²⁸, A. Schenker estime que le texte antiochien reflète au v. 12 l'ancienne Septante, et que la *Vorlage* de cette dernière constitue ici un état textuel antérieur au texte massoré-

25. L. Koehler et W. Baumgartner, *The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament*, 5 vols, Leiden et al. 1994-1999 (abrégé en *HALOT* par la suite), pp. 841-842.

26. Voir par exemple Gray, *op. cit.* (n. 19), p. 531. Signalons que le Targum repose ici vraisemblablement sur une lecture erronée de l'hébreu (Cogan-Tadmor, *op. cit.* [n. 22], p. 90).

27. W. Kraus et M. Karrer, *Septuaginta Deutsch. Das griechische Alte Testament in deutscher Übersetzung*, Stuttgart 2009, p. 442.

28. B. Stade et F. Schwally, *The Book of Kings, The Sacred Books of the Old Testament*, Leipzig 1904, p. 216.

tique²⁹. Ce chercheur interprète le texte de la manière suivante : alors qu'Hazaël offre de nombreux cadeaux à Élisée, celui-ci ne réagit pas ; au contraire, il se met à pleurer ; perplexe, Hazaël lui demande pourquoi. Un tel scénario paraît cependant étonnant : en bon diplomate, Hazaël aurait vraisemblablement offert les présents avant d'interroger Élisée, afin de le prédisposer favorablement. Surtout, si le texte antiochien reflète ici un substrat hébraïque, il est aisé de le reconstruire par rétroversion : avec comme complément *ʔ hmmḥt*, ou *ʔ hmmḥh*. Aucun accident classique de copie (*homoioteleuton*, etc.) ne semble alors expliquer pourquoi un copiste aurait omis *ʔ mnḥt*. Et il est improbable qu'un scribe ait délibérément biffé un tel complément d'objet, rendant du même coup le texte singulièrement obscur. De toute évidence, le texte antiochien ou sa *Vorlage* a lissé le texte en s'inspirant du v. 8 qui mentionne des présents ; le texte massorétique est clairement *difficilior*. Puisque les autres témoins de la Septante ne contiennent pas le complément présent dans le texte antiochien, on a peut-être ici une adjonction interne à la tradition grecque.

Le caractère originel de l'absence d'un complément au verbe *wyśm* étant admis, il faut noter que la plupart des versions supposent qu'Élisée fixe Hazaël. Ce faisant, les traducteurs paraissent se fonder sur le fait que le verbe signifie parfois « regarder, fixer (quelqu'un) » (*Job* 4.20 ; 23.6 ; 24.12 ; 34.23 ; 41.23 ; *Is* 41.20). Cependant, un examen de ces versets montre que la situation n'y est pas si claire ; dans plusieurs cas, il faudrait peut-être comprendre plutôt « prêter attention » (*Job* 4.20³⁰ ; 23.6³¹ ; 24.12³² ; 34.23³³), « tenir pour » (*Job* 41.23³⁴), « réfléchir » (*Is* 41.20). En fait, le verbe est utilisé très rarement de manière intransitive dans les textes narratifs, et il revêt alors le sens de « se poster » à un endroit (1 *S* 15.2 ; 1 *R* 20.12). Faudrait-il alors comprendre qu'Élisée resta debout et immobile ?

On le voit, ici encore le texte massorétique pose difficulté. Du reste, plusieurs exégètes changent la vocalisation de *wyśm* pour comprendre « il fut confus » ou « il fut effrayé », ainsi que le présuppose peut-être la Vulgate (*et conturbatus est*)³⁵. Mais la validité de cette analyse dépend de l'expression suivante qui a une valeur adverbiale. Or, le syntagme *ʔd bš* a

29. A. Schenker, *Älteste Textgeschichte der Königsbücher. Der hebraische Vorlage der ursprünglichen Septuaginta als älteste Textform der Königsbücher*, OBO 199, Fribourg-Göttingen 2004, p. 129.

30. D.J.A. Clines, *Job 1-20*, WBC 17, Dallas 1989, p. 113, n. 20d.

31. *Id.*, *Job 21-37*, WBC 18A, Nashville 2006, p. 576, n. 6e.

32. *Ibid.*, p. 586, n. 12h.

33. *Ibid.*, p. 753, n. 23c.

34. D.J.A. Clines, *Job 38-42*, WBC 18B, Nashville 2011, pp. 1146, 1167-1168.

35. E.g. Montgomery-Gehman, *op. cit.* (n. 18), p. 394.

été compris de diverses manières :

(1) Les principales versions anciennes ont perçu ici l'idée de « honte » ou de « confusion » (par exemple un témoin de la *Vetus Latina* portait *donec confunderetur* et la Vulgate *usque ad suffusionem vultus*). Plusieurs traductions modernes suivent cette idée : « jusqu'à le rendre confus » (Bible du Rabbinat) ; « jusqu'à blêmir » (Bayard) ; « until he was ashamed » (KJV, NRSV) ; « until Hazael was embarrassed » (NIV). Les dictionnaires d'hébreu biblique entérinent cette ligne d'analyse : aussi bien *HALOT* que le *Dictionary of Classical Hebrew* rattachent l'expression à l'entrée *bws^I* (« avoir honte ») ; ils la traduisent respectivement « as far as shaming = excessively »³⁶ et « unto shaming, i.e. until shame was felt »³⁷.

(2) Peut-être à la suite du targum de Jonathan (*w³wryk ʿd sgy*)³⁸, on comprend parfois « un long moment » (NBS), « for a long time » (JPS), voire « avec insistance » (Segond 1978, Segond 21). De fait, la racine sémitique *BWS* est associée à la lenteur et au fait de tarder³⁹, comme l'atteste l'ougaritique *bš⁴⁰*. Aussi le *Dictionary of Classical Hebrew* possède-t-il une entrée *bws^{III}* avec les sens « be slow » au Qal et « be hesitating » au Polel⁴¹ ; de même, le *HALOT* a une entrée *bws^{II}*, avec les sens « to hesitate » au Qal (*Esd* 8.22) et « to tarry » au Polel (*Ex* 32.1 ; *Jg* 5.28)⁴².

(3) Enfin, selon d'autres traducteurs modernes, *ʿd bš* signifie « jusqu'à l'extrême » (Osty, BJ, TOB). Mais ce sens paraît dérivé du précédent et, en même temps, convoqué *ad hoc* pour ce verset quand les traducteurs comprennent « il fut effrayé à l'extrême ».

Ce sont surtout les autres occurrences de l'expression *ʿd bš* qui ont quelque chance de nous orienter. Or, la formule n'apparaît qu'en deux autres versets :

- En *Juges* 3.25 : « Ils attendirent jusqu'à n'en plus tenir » (NBS) ; il est simplement question d'une attente qui se prolonge au-delà du normal, et on voit mal en quoi les serviteurs devraient avoir honte d'avoir été pa-

36. *HALOT*, p. 117.

37. D.J.A. Clines (sous dir.), *The Dictionary of Classical Hebrew*, 8 volumes, Sheffield 1993-2011 (abrégé en *DCH* par la suite), p. 131.

38. Traduit « and waited for a long time » par D.J. Harrington et A.J. Saldarini, *Targum Jonathan of the Former Prophets*, The Aramaic Bible 10, Edinburgh 1997, p. 279.

39. M. Cohen, *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, vol. 1, Paris 1970, p. 89 ; voir aussi *HALOT*, p. 117.

40. G. del Olmo Lete et J. Sanmartín, *A Dictionary of the Ugaritic Language in the Alphabetic Tradition*, vol. 1, Leiden 2003, p. 242.

41. *DCH*, p. 132.

42. *HALOT*, p. 117.

tients, comme le suppose la Septante qui a traduit ici « ils attendirent jusqu'à en avoir honte »⁴³.

- En 2 *Rois* 2.17 : « Ils insistèrent tant et plus, si bien qu'il finit par dire... » ; il est manifestement question d'une insistance dans la présentation d'une requête, à telle enseigne que la personne que l'on presse finit par y accéder.

Dans les deux cas, l'accent porte sur un phénomène qui se prolonge à un point tel que l'on ne peut plus tenir. Par conséquent, la notion de honte n'a rien à voir ici, en dépit des choix des dictionnaires. En somme, il ne s'agit ici ni de honte ni de confusion, ni encore d'un sens adverbial « à l'extrême », mais de l'idée d'une longue durée, voire d'une durée excessive. Il en résulte qu'il est difficile de donner au verbe précédent le sens « il fut effrayé », car il paraît peu vraisemblable que le narrateur veuille dire : « Élisée fut effrayé pendant un long moment » ou « jusqu'à n'en plus tenir », l'effroi étant plutôt une réaction émotive passagère.

Il est temps de dresser un bilan :

(1) L'expression *wy^{md} ʔ pnyw* demeure unique ; elle se comprend au mieux : « il figea son visage ».

(2) Le verbe *wyśm* reste difficile à comprendre dans le texte massorétique, et une correction de la vocalisation du type de celle présumée par la Septante paraît peu probable dans le contexte.

(3) Le syntagme *ʕd bš* signifie vraisemblablement « durant un long moment » ou « jusqu'à n'en plus tenir ».

Aux difficultés concernant le sens des différentes composantes du verset, s'ajoute le problème d'un éventuel changement de sujet en fin de verset. Si c'est Élisée qui fixe Hazaël, pourquoi le narrateur a-t-il ressenti le besoin de préciser l'identité du sujet du verbe « pleurer » en fin de phrase ? La précision « l'homme de Dieu » suggère au contraire un changement de sujet.

3. Une autre lecture possible

Les traductions examinées ci-dessus possèdent un dénominateur commun : elles suivent la division traditionnelle en versets. Or, dans son commentaire, A. Klostermann avait considéré la majeure partie du v. 11 comme la suite directe de la proposition complétive introduite par *ky* au v. 10 : « obwohl Jahwe mich hat sehen lassen [dass et sterben wird], wie sein Gesicht still wurde und er in einem sort vor sich hinstarrte. Und dabei

43. Selon le manuscrit B (Vaticanus) ; A (Alexandrinus amendé par Rahlfs) et L (texte antiochien) ont « tout honteux » : P. Harlé et T. Roqueplo, *Les Juges*, La Bible d'Alexandrie 7, Paris 1999, p. 99.

sing der Gottesman an zu weinen »⁴⁴. Le passage crucial signifierait donc « son visage restera calme et sans s'arrêter il regardera fixement devant soi ». A. Klostermann tenait, par ailleurs, la clause *ky mwt ymwt wyʿmd ʾt pnyw wyśm ʿd bš wybk ʾyś hʾl hym*. La proposition complétive commence par une paronomase infinitive contenant un *yiqtol* (*ymwt*), après quoi apparaît une série de trois verbes qui débutent tous par les mêmes lettres *wyʿmd... wyśm ... wybk*. Il est très tentant d'y voir une séquence de *wayyiqtol*, conformément à la vocalisation du texte massorétique. Ce n'est cependant pas la seule manière possible de comprendre. Les deux premiers verbes pourraient aussi s'analyser comme une série de *weyiqtol* prenant la suite du *yiqtol ymwt* et poursuivant la complétive : « Dieu m'a fait voir qu'il mourra certainement, qu'il figera son visage et suffoquera un long moment (ou : jusqu'à n'en plus pouvoir). Et l'homme de Dieu pleura ».

Pour autant, l'idée de lier les v. 10 et 11 mérite considération. Considérons le texte consonantique : *whrʾny yhw h ky mwt ymwt wyʿmd ʾt pnyw wyśm ʿd bš wybk ʾyś hʾl hym*. La proposition complétive commence par une paronomase infinitive contenant un *yiqtol* (*ymwt*), après quoi apparaît une série de trois verbes qui débutent tous par les mêmes lettres *wyʿmd... wyśm ... wybk*. Il est très tentant d'y voir une séquence de *wayyiqtol*, conformément à la vocalisation du texte massorétique. Ce n'est cependant pas la seule manière possible de comprendre. Les deux premiers verbes pourraient aussi s'analyser comme une série de *weyiqtol* prenant la suite du *yiqtol ymwt* et poursuivant la complétive : « Dieu m'a fait voir qu'il mourra certainement, qu'il figera son visage et suffoquera un long moment (ou : jusqu'à n'en plus pouvoir). Et l'homme de Dieu pleura ».

Cette traduction exige plusieurs explications.

Sur le plan grammatical, tout d'abord. On notera en premier lieu que la continuation de la complétive ne nécessite pas la répétition de *ky* (voir par exemple *Gn* 22.12 ; *Ez* 34.30 ; 36.36). Ensuite et surtout, la difficulté posée par cette lecture de 2 *Rois* 8.10-11 vient de la rareté du *weyiqtol* non volitif en hébreu biblique classique, alors qu'on en rencontre davantage en hébreu biblique tardif, comme l'a récemment souligné J. Joosten⁴⁶. Mais comme l'explique à juste titre le même chercheur, les tendances générales mises en évidence dans l'évolution de l'hébreu, loin d'être invalidées par les exceptions rencontrées ici ou là, laissent au contraire attendre l'existence de « cas précurseurs » dans l'hébreu biblique classique. C'est précisément la situation, comme il le signale, en 2 *Rois* 7.12, soit au chapitre précédent le passage que nous étudions ; on y trouve un cas où un *yiqtol* est suivi d'un *weyiqtol* (non volitif). Le cas de 8.11 est plus étonnant dans la mesure où il faudrait y lire plusieurs *weyiqtol*, mais la différence n'est que quantitative ; la structure syntaxique *yiqtol ... weyiqtol* non volitif est bel et bien attestée peu avant le verset.

44. A. Klostermann, *Die Bücher Samuels und der Könige, Kurzgefasste Kommentare*, Nördlingen 1887, p. 416.

45. I. Benzinger, *Die Bücher der Könige*, KHC, Freiburg 1899, p. 145.

46. J. Joosten, *The Verbal System of Biblical Hebrew. A New Synthesis Elaborated on the Basis of Classical Prose*, Jerusalem Biblical Studies 10, Jérusalem 2012, pp. 308-311.

Sur le plan lexicographique, il nous faut expliquer notre traduction « il suffoquera ». Nous avons déjà vu que les traductions habituelles de *wyšm* sont difficiles à fonder. Nous proposons de lire plutôt *wyšm* et d'analyser cette forme verbale à partir de la racine *nšm*, attestée sous la forme conjuguée *šm* en *Is* 42.14 avec le sens de « haleter »⁴⁷. Il s'agit d'un *hapax* en hébreu biblique, mais probablement apparenté à *nšmh* (cf. par exemple *Gn* 2.7), et non sans parallèles dans d'autres langues sémitiques qui tournent autour de la notion de « souffle »⁴⁸.

Cette solution présente l'avantage de résoudre les difficultés notées plus haut concernant le verbe *wyšm* et le changement de sujet en fin de verset. Cette lecture du v. 11 s'inscrit également très bien dans le contexte littéraire : immédiatement après avoir dit que Dieu lui a révélé la mort prochaine du roi, Élisée décrirait celle-ci, de même que peu après (v. 12), il rapporte une autre vision assez détaillée d'événements futurs. D'autre part, le narrateur aurait voulu indiquer un rapport bien plus étroit entre la prédiction du v. 8 et la réalisation du v. 15 qu'on ne le comprend habituellement ; Élisée aurait annoncé avec précision le type de mort auquel le prédécesseur de Hazaël allait succomber. On aurait ici un cas supplémentaire du schéma prédiction-accomplissement si bien attesté dans les livres des *Rois*.

Cette lecture est certes compatible avec l'hypothèse selon laquelle Hazaël a tué le roi dans la cohérence générale du récit : Élisée lui ayant prédit un décès par suffocation, Hazaël aurait fait en sorte de déposer un linge sur le visage du roi pour provoquer une telle mort. Mais nous savons qu'un tel scénario semble assez peu probable dans la logique du texte ; de plus, il diminuerait quelque peu le mérite de la prédiction d'Élisée puisque sa réalisation paraît forcée. Il nous semble donc que le narrateur évoquait plutôt un décès accidentel, qui a néanmoins profité à Hazaël.

Conclusion

L'hypothèse que nous venons de formuler pourra paraître audacieuse et nous ne l'avançons qu'avec prudence, en insistant sur le fait qu'elle suppose une construction syntaxique extrêmement rare en hébreu biblique classique. Si toutefois elle est correcte, alors on lit en 2 *Rois* 8.7-15 une tradition assez détaillée sur la mort du prédécesseur de Hazaël. La datation du cycle d'Élisée demeure débattue ; certains commentateurs ont pensé à des cercles prophétiques proches du prophète lui-même ; A. Lemaire a mis en rapport la première mise par écrit de ces récits avec 2 *Rois*

47. DCH, p. 779. J. Barth avait déjà proposé de voir derrière *Is* 42.14 la racine *nšm* (*Wurzeluntersuchungen zum hebräischen und aramäischen Lexicon*, Leipzig 1902, p. 21, n. 1).

48. HALOT, p. 730.

8.4-6 et émis l'hypothèse d'une première rédaction vers 800. D'autres propositions de dates plus tardives ont été avancées. D'un point de vue linguistique, G. Rendsburg a défendu l'idée que les cycles d'Élie et d'Élisée contiennent des traces du dialecte hébreu du royaume du Nord⁴⁹ ; le cas échéant, il faudrait sans doute admettre une mise par écrit antérieure à la chute de Samarie en 722. Dans cette optique, on disposerait d'une tradition israélite fort ancienne sur la mort qui a permis à Hazaël de monter sur le trône.

C'est un plaisir et un honneur que d'offrir ce modeste essai au professeur André Lemaire, modèle d'érudition et de rigueur historique, dont les abondantes recherches contribuent tant à notre connaissance du Proche-Orient ancien en conjuguant les apports de l'épigraphie et de l'exégèse biblique.

49. G.A. Rendsburg, « Northern Hebrew through Time: From the Song of Deborah to the Mishnah », in C. Miller-Naudé et Z. Zevit eds, *Diachrony in Biblical Hebrew*, Winona Lake 2012, pp. 339-359. Dans le cas de 2 Rois 8, G.A. Rendsburg mentionne l'usage du pronom personnel indépendant de la seconde personne du féminin ³ty (v. 1 *Kethiv*) comme caractéristique de l'hébreu du royaume du Nord.

